

# Ville de Montréal

## Arrondissement du Sud-Ouest

### APPEL D'OFFRES

#### Direction des travaux publics

Des soumissions seront reçues, **avant 11 h**, à la date indiquée ci-dessous, au bureau d'arrondissement, à l'attention de la secrétaire d'arrondissement par intérim, au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal (Québec) H4C 2K4 pour :

**Titre :** Réfection de trottoirs, construction de saillies et d'entrées charretières sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest – PRR 2014

**Soumission :** 211408

**Date d'ouverture :** Le lundi 14 avril 2014

#### Dépôt de garantie : 10% (cautionnement de soumission)

La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission équivalente à un montant de 10% du montant total de la soumission sous la forme de cautionnement de soumission. Les formes de garanties suivantes seront aussi acceptées : chèque visé, mandat poste, traite bancaire ou lettre de garantie bancaire irrévocable.

#### Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **28 mars 2014 à 11h**.

Les personnes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service Électronique d'Appels d'Offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les devis techniques généraux de la Ville de Montréal sont disponibles également au SEAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

#### Renseignements :

Moline Ghanimi, ingénieur  
molineghanimi@ville.montréal.qc.ca

**DONNÉ** à Montréal, ce 28 mars 2014

Diane Garand  
Secrétaire d'arrondissement par intérim